

I.R.E.C

INSTITUT DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLE

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

9 bis rue Duplex – 75015 PARIS

Mail : contact@ltc-irec.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

**Association Force Ouvrière Consommateurs –
A.F.O.C**

141 Avenue du Maine

75014 PARIS

I.R.E.C

INSTITUT DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLE

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

9 bis rue Dupleix – 75015 PARIS

Mail : contact@lrc-irec.com

**Association Force Ouvrière Consommateurs –
A.F.O.C****141 Avenue du Maine****75014 PARIS****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS****EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

A l'assemblée générale de l'Association Force Ouvrière Consommateurs – A.F.O.C,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association Force Ouvrière Consommateurs - A.F.O.C**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

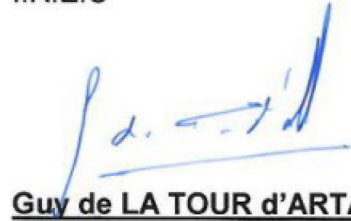
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PARIS, le 5 mai 2021

Le commissaire aux comptes,
I.R.E.C

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Guy de La Tour d'Artaise', written over a horizontal line.

Guy de LA TOUR d'ARTAISE

BILAN - ACTIF (SYNTHÉTIQUE)

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Valeurs au 31/12/20		% de l'actif	Valeurs au 31/12/19	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	4 359	4 359			
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	33 758	28 803		474	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			1		1
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	137			137	
Prêts					
Autres immobilisations financières	9 491			9 491	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	47 745	33 162	1	10 102	1
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis	3 027			793	
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			2		8
Clients (3)	1 065			5 289	
Clients douteux, litigieux (3)					
Clients factures à établir (3)					
Personnel et comptes rattachés (3)					
Créances fiscales et sociales (3)					
Débiteurs divers (3)	23 852			78 254	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	993 486		96	912 160	91
Charges constatées d'avance (3)	839			882	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 022 268		99	997 378	99
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 070 013	33 162	100	1 007 481	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF (SYNTHÉTIQUE)

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Valeurs au 31/12/20	% du passif	Valeurs au 31/12/19	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		50		40
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	515 079		401 589	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	41 123	4	113 491	11
SITUATION NETTE	556 203	54	515 079	51
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	556 203	54	515 079	51
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	4 900		700	
Provisions pour charges	91 436		111 568	
TOTAL PROVISIONS	96 336	9	112 268	11
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	168 128	16	170 894	17
Fournisseurs, factures non parvenues	72 306	7	81 279	8
Dettes fiscales et sociales	117 601	11	110 531	11
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	24 635	2	17 430	2
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 642			
TOTAL DETTES	384 312	37	380 133	38
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 036 851	100	1 007 481	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

384 312

380 133

COMPTE DE RÉSULTAT (SYNTHÉTIQUE)

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	3 365	100	11 265	100	-7 900	-70
Montant net du chiffre d'affaires	3 365	100	11 265	100	-7 900	-70
Production stockée	2 234	66	-90	-1	2 324	
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	383 780		380 463		3 316	1
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	33 391	992	13 155	117	20 236	154
Autres produits	414 410		469 456		-55 046	-12
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	837 180		874 250		-37 070	-4
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	312 947		338 649		-25 703	-8
Impôts, taxes et versements assimilés	8 670	258	11 842	105	-3 171	-27
Salaires et traitements	330 531		269 442		61 089	23
Charges sociales	157 929		144 514		13 415	9
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort	675	20	843	7	-168	-20
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions	4 900	146			4 900	
Autres charges	117	3	98	1	19	19
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	815 769		765 388		50 380	7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	21 411	636	108 862	966	-87 450	-80
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT (SYNTHÉTIQUE)

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 001	30	1 334	12	-333	-25
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 001	30	1 334	12	-333	-25
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	1 001	30	1 334	12	-333	-25
RÉSULTAT COURANT avant impôts	22 412	666	110 195	978	-87 783	-80
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	20 253	602	3 674	33	16 580	451
Sur opérations en capital			50		-50	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 253	602	3 724	33	16 530	444
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	1 398	42	428	4	969	226
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 398	42	428	4	969	226
RESULTAT EXCEPTIONNEL	18 855	560	3 295	29	15 560	472
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	144	4			144	
TOTAL DES PRODUITS	858 434		879 308		-20 874	-2
TOTAL DES CHARGES	817 310		765 817		51 494	7
Bénéfice ou Perte	41 123		113 491		-72 367	-64

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 1 036 850,93 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 41 123,45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/03/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Notre association, comme toutes les entreprises ou associations, a subi le confinement lié à la crise du Covid-19. Notre association a pris les mesures sanitaires qui s'imposent pour la protection de notre personnel, à savoir la mise à disposition de produits sanitaires et en favorisant concomitamment le télétravail.

Cette crise sanitaire qui perdure, fait peser l'incertitude sur les objectifs de l'année 2021, notamment la tenue de stages liés au droit de la consommation, la défense des consommateurs et les actions vers le logement social.

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

A compter de l'exercice 2020, le législateur a souhaité que les associations intègrent, dans leurs comptes sociaux, la valorisation des contributions volontaires en nature, qui recensent notamment les temps passés, par les bénévoles membres de l'association, au service de celle-ci.

Concernant l'AFOC, il a été considéré que ces contributions pour existantes qu'elles soient, n'étaient pas significatives dans le cadre de la compréhension du fonctionnement de l'association et de ses équilibres financiers. L'association n'était d'autre part, pas en mesure d'effectuer un suivi et une valorisation suffisamment fiables de ces contributions pour les inscrire en comptabilité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel informatique

1 à 3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	4 359		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	3 814 24 788		5 330
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	28 602		5 330
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		137		
	Prêts et autres immobilisations financières		9 491		
		TOTAL	9 628		
		TOTAL GENERAL	42 589		5 330

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			4 359	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers		174	3 814 29 944	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		174	33 758	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				137	
	Prêts & autres immob. financières				9 491	
		TOTAL			9 628	
		TOTAL GENERAL		174	47 745	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	4 359			4 359
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Inst. générales agencem. amén.		3 814			3 814
Autres immobs corporelles					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		24 314	675		24 989
Emballages récupérables divers					
TOTAL		28 128	675		28 803
TOTAL GENERAL		32 487	675		33 162

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	111 568		20 132	91 436
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	700	4 900	700	4 900
TOTAL		112 268	4 900	20 832	96 336
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL		112 268	4 900	20 832	96 336
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises			4 900	20 832	
	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	111 568,00		20 132,00		91 436,00
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	700,00	4 900,00	700,00		4 900,00
TOTAL	112 268,00	4 900,00	20 832,00		96 336,00

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	4 900,00	20 832,00
financières		
exceptionnelles		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	792,93	2 233,88		3 026,81
TOTAL	792,93	2 233,88		3 026,81

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	9 491		9 491
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 065	1 065	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	23 852	23 852	
	Charges constatées d'avance	839	839	
TOTAUX		35 246	25 756	9 491
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	839
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	839

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		113 491
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		113 491
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		113 491
Report à nouveau		
TOTAL DES AFFECTATIONS		113 491

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social				
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	401 589	113 491		515 079
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	113 491		113 491	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	515 079	113 491	113 491	515 079

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	240 434	240 434		
Personnel & comptes rattachés	38 474	38 474		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	68 799	68 799		
Etat & Impôts sur les bénéfices	144	144		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	10 184	10 184		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	24 635	24 635		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 642	1 642		
TOTAUX	384 312	384 312		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 306
Dettes fiscales et sociales	62 706
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 432
TOTAL DES CHARGES À PAYER	137 444

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Certification des comptes	4 350	4 350
TOTAL	4 350	4 350

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00010 - ASSOCIATION AFOC

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels:

- Prescription stages 2015 non facturés : 9 427 euros
- Provision frais assemblée générale 2020 non réalisé : 10 826 euros

Charges exceptionnelles:

- Solde tiers antérieurs: 598 euros
- Rembt subvention perçue à tort FDVA : 700 euros